

**COMPTE RENDU REUNION ORDINAIRE DU CCAS
LE LUNDI 28 FEVRIER 2011**

Date de la convocation le 17 février 2011

L'An deux mille onze, le vingt huit février à dix sept heures, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Balbigny, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel, sous la présidence de M.Jean Marc REGNY, Maire, Président.

Présents :

M.Jean-Marc REGNY, Mme Marie-claude CUSSIERES, M.Gilles DUPIN, Mme Françoise DUFOUR, Mme Patricia BONNAUD, Mme Michelle PERONNET, Mme Evelyne DURAND.

Absentes : Mmes Françoise FONTVIEILLE pouvoir donné à MC.CUSSIÈRE
Mme Monique MARTIN – excusée

Séance ouverte à 17 h

Le Budget 2011 a été présenté et accepté par les membres présents.

Le CCAS décide de commander 1200 plants de fleurs qui seront vendus au printemps au profit du CCAS

LOCATION CHAPITEAUX : La somme de 50 € sera divisée en trois pour la location d'un chapiteau à l'occasion des Fêtes de Noël : Ecole St Joseph – Sou des Ecoles- Union Commerciale. Il est demandé que les tarifs de location soient indiqués sur le prochain bulletin « les Echos balbignois » ainsi que sur le site Internet de la commune.

SOIREE THEATRE: organisée par le Comité des fêtes le 16 avril 2011, la moitié de la recette sera reversée au CCAS, en contre partie, il est demandé aux Membres, la confection de gâteaux ainsi qu'une aide à la buvette.

SECOURS : Mme Gidrol, assistante sociale demande au CCAS de prendre en charge les frais d'installation, eau- électricité- gaz, soit un total de 140 € 38, dans un nouveau logement d'une personne de la commune, en difficulté. Le CCAS accepte cette demande. Une délibération sera prise pour ce dossier.

Mme Matrat Assistante sociale demande au CCAS la prise en charge des tickets de cantine pour quatre enfants de la commune, en difficulté (deux fois par semaine sur une durée de 7 semaines). Le CCAS donne un avis favorable à ce dossier.

UDCCAS (Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale de la Loire) – Courrier : l'Attention est attirée sur la réforme entreprise par les Caisses d'Allocations Familiales du département, visant à supprimer les bons-vacances dont bénéficiaient les familles. Le CCAS doit réfléchir, s'il est sollicité, à la manière d'aider les familles ?

ANCV : cette année les seniors partiront en octobre à MESCHERS, le CCAS décide que les habitants de Balbigny sont prioritaires pour les inscriptions.

Séance levée à 18h 15